

Etats financiers annuels de SICAV

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **26 mai 2016**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Financial Auditing & Consulting représenté par Mr. Mohamed Neji HERGLI.

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2015
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
		2015	2014
ACTIF			
Portefeuille-titres	5	<u>278 078 416</u>	<u>311 705 478</u>
Obligations		181 399 391	175 227 416
BTA		48 221 616	83 533 527
BTZc		36 452 644	34 441 736
FCC		396 396	620 709
OPCVM		11 608 369	17 882 090
Placements monétaires et disponibilités	6	<u>64 987 112</u>	<u>68 275 465</u>
Placements monétaires		38 630 714	64 316 328
Placements à terme		25 216 240	-
Disponibilités		1 140 158	3 959 137
Créances d'exploitation	8	<u>15 400</u>	<u>33 843</u>
Intérêts à recevoir		15 400	33 843
Titres de créances échus		-	-
TOTAL ACTIF		<u>343 080 927</u>	<u>380 014 787</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	9	585 585	478 297
Autres créditeurs divers	10	404 899	322 822
Total passif		990 484	801 119
ACTIF NET			
Capital	11	<u>327 701 062</u>	<u>363 646 599</u>
Sommes distribuables		<u>14 389 381</u>	<u>15 567 069</u>
de l'exercice	12	14 387 286	15 566 574
Report à nouveau		2 095	495
Total actif net		342 090 443	379 213 668
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		343 080 927	380 014 787

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos le 31 Décembre 2015
(Exprimé en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice clos le 31 Décembre</u>	
		<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Revenus du portefeuille-titres	13	<u>14 343 201</u>	<u>15 308 526</u>
Revenus des obligations		9 012 832	8 475 925
Revenus des BTA et BTZc		4 742 356	6 194 463
Revenus des OPCVM & FCC		588 014	638 138
Revenus des placements monétaires	14	<u>2 598 172</u>	<u>3 930 556</u>
Revenus des placements à terme	15	<u>1 566 942</u>	<u>0</u>
Total des revenus de placement		18 508 315	19 239 082
Charges de gestion des placements	16	(2 346 822)	(1 920 408)
REVENU NET DES PLACEMENTS		16 161 493	17 318 674
Autres charges d'exploitation	17	(492 751)	(526 357)
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 668 742	16 792 318
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 281 455)	(1 225 744)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		14 387 286	15 566 574
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 281 455	1 225 744
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		(306 980)	35 487 *
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		982 061	459 902 *
Frais de négociation de titres		(2 871)	(6)
RESULTAT DE L'EXERCICE		16 340 951	17 287 700

* Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 4)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 Décembre 2015

(Exprimé en Dinars)

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 015	2 014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	15 668 742	16 792 318
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(306 980)	35 487 *
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	982 061	459 902 *
Frais de négociation de titres	(2 871)	(6)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(14 045 500)	(16 494 578)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		
Souscriptions		
Capital au nominal	272 830 300	295 536 500
Régularisation des sommes non distribuables	272 338	(6 766)
Régularisation des sommes distribuables	9 679 925	11 133 532
Rachats		
Capital au nominal	(309 391 900)	(299 049 100)
Régularisation des sommes non distribuables	(328 484)	(1 182)
Régularisation des sommes distribuables	(12 480 856)	(11 363 319)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(37 123 225)	(2 957 213)
ACTIF NET		
En début d'exercice	379 213 668	382 170 881
En fin d'exercice	342 090 443	379 213 668
NOMBRE D' ACTIONS		
En début d'exercice	3 634 923	3 670 049
En fin d'exercice	3 269 307	3 634 923
VALEUR LIQUIDATIVE		
En début d'exercice	104,325	104,132
En fin d'exercice	104,636	104,325
TAUX DE RENDEMENT	4,40%	4,24%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1. Présentation de la société

Placement Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, de distribution obligataire, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 17 Décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de Placement Obligataire SICAV est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, Placement Obligataire SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Note 2. Référentiel d'élaboration des états financiers annuels :

Les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3.1. Bases de mesure :

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui de la valeur de réalisation.

3.2. Unité monétaire

Les états financiers de la société sont libellés en Dinar Tunisien.

3.3. Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées par la société pour la préparation de ses états financiers peuvent être récapitulées comme suit :

3.3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'Etat (BTA, BTZc,...), de titres d'OPCVM et de titres de FCC.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour le montant net de retenues à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'Etat et en titres de FCC ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.3.2. Evaluation des placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.
- Au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.
Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4. Ajustements liés à la présentation de certaines rubriques de l'état de variation de l'actif net et de l'état de résultat :

Antérieurement au 1^{er} Janvier 2015, les annulations, consécutives au remboursement et/ou à la cession des bons de trésor assimilables, des surcotes (et/ou décotes) constatées lors de leur comptabilisation initiale figuraient parmi les composantes de la rubrique "*Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres*" aussi bien au niveau de l'état de variation de l'actif net qu'au niveau de l'état de résultat.

Leur reclassement dans la rubrique "*Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres*" tel qu'intervenu, en 2015, a donné lieu au retraitement, en proforma, des chiffres correspondants figurant au niveau de l'état de variation de l'actif net et de l'état de résultat relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Le détail des ajustements opérés à des fins comparatives, au titre de l'exercice susvisé, se présente comme suit :

	2014 (Publié)	2014 (Retraité)	Ecart (2)-(1)
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION			
• Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 007 107	35 487	(971 620)
• Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(511 718)	459 902	971 620

Note 5. Portefeuille-Titres :

5.1. Composition du portefeuille-titres :

Ce poste totalise, au 31 Décembre 2015, la somme de 278.078.416 DT contre 311.705.478 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Décote/ Surcote	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2015	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés		<u>168 172 231</u>	<u>0</u>	<u>5 017 432</u>	<u>0</u>	<u>173 189 663</u>	<u>50,63%</u>	<u>50,48%</u>
AIL 2011-1	20 000	400 000	-	12 464	-	412 464	0,12%	0,12%
AIL 2012-1	30 000	1 200 000	-	36 360	-	1 236 360	0,36%	0,36%
AIL 2013-1	30 000	1 800 000	-	59 208	-	1 859 208	0,54%	0,54%
AIL 2014-1	20 000	1 600 000	-	39 312	-	1 639 312	0,48%	0,48%
AIL 2015-1 7ANS CATB 7.85%	20 000	2 000 000	-	50 784	-	2 050 784	0,60%	0,60%
AB 2008/15A	10 000	533 310	-	17 048	-	550 358	0,16%	0,16%
AB 2008/20A	30 000	1 950 000	-	67 128	-	2 017 128	0,59%	0,59%
AB 2009/15A	60 000	3 598 800	-	41 040	-	3 639 840	1,06%	1,06%
AB 2010	30 000	1 999 577	-	30 144	-	2 029 721	0,59%	0,59%
AMEN BANK 2007	20 000	400 000	-	17 008	-	417 008	0,12%	0,12%
AMEN BANK 2011-1	50 000	3 000 000	-	38 800	-	3 038 800	0,89%	0,89%
AMEN BANK 2012 - Taux Fixe	20 000	1 400 000	-	20 272	-	1 420 272	0,42%	0,41%
AMEN BANK 2012 - Taux Variable	123 185	8 622 950	-	130 762	-	8 753 712	2,56%	2,55%
AMEN BANK 2014-1 7ANS	20 000	2 000 000	-	100 592	-	2 100 592	0,61%	0,61%
ATB 2007/1	50 000	3 400 000	-	111 000	-	3 511 000	1,03%	1,02%
ATB SUB 2009	50 000	2 500 000	-	68 040	-	2 568 040	0,75%	0,75%
ATL 2008/SUBOR	15 000	900 000	-	18 180	-	918 180	0,27%	0,27%
ATL 2009/2	19 000	380 000	-	4 484	-	384 484	0,11%	0,11%
ATL 2010-2	35 500	1 420 000	-	369	-	1 420 369	0,42%	0,41%
ATL 2011	30 000	2 400 000	-	105 864	-	2 505 864	0,73%	0,73%
ATL 2012-1	30 000	1 200 000	-	34 680	-	1 234 680	0,36%	0,36%
ATL 2013-1	20 000	2 000 000	-	75 504	-	2 075 504	0,61%	0,60%
ATL 2013-2	30 260	3 026 000	-	22 392	-	3 048 392	0,89%	0,89%
ATL 2014-1	20 000	1 600 000	-	74 032	-	1 674 032	0,49%	0,49%
ATL 2014-3	40 000	4 000 000	-	222 944	-	4 222 944	1,23%	1,23%
ATL 2015-1	37 500	3 750 000	-	110 670	-	3 860 670	1,13%	1,13%
ATTIJ BANK 2010	20 000	857 120	-	35 744	-	892 864	0,26%	0,26%
ATTIJ BANK SUB 7.5% 2015	10 000	1 000 000	-	10 328	-	1 010 328	0,30%	0,29%
ATTIJ LEAS 2011	30 000	1 200 000	-	55 704	-	1 255 704	0,37%	0,37%
ATTIJARI LEASING 2012-1	15 000	1 200 000	-	35 808	-	1 235 808	0,36%	0,36%
ATTIJARI LEASING 2012-2	10 000	400 000	-	768	-	400 768	0,12%	0,12%
BH 2009	25 895	1 791 934	-	228	-	1 792 162	0,52%	0,52%
BH 2013-1	20 000	1 428 000	-	39 696	-	1 467 696	0,43%	0,43%
BH SUB 7 ANS 2015 7.5%	60 000	6 000 000	-	213 456	-	6 213 456	1,82%	1,81%
BNA SUB 2009	50 000	2 999 000	-	95 240	-	3 094 240	0,90%	0,90%

BTE 2009	41 100	1 644 000	-	20 386	-	1 664 386	0,49%	0,49%
BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	750 000	-	10 168	-	760 168	0,22%	0,22%
BTE 2011 CAT A 7 ANS	27 500	2 200 000	-	95 238	-	2 295 238	0,67%	0,67%
BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	2 125 000	-	94 900	-	2 219 900	0,65%	0,65%
BTK 2009	10 703	713 380	-	26 860	-	740 240	0,22%	0,22%
BTK 2012-1	50 000	2 857 250	-	18 480	-	2 875 730	0,84%	0,84%
BTK2014-1 7.45%	20 000	2 000 000	-	5 536	-	2 005 536	0,59%	0,58%
CHO 2009	5 000	250 000	-	1 352	-	251 352	0,07%	0,07%
CIL 2008 SUB	10 000	800 000	-	44 624	-	844 624	0,25%	0,25%
CIL 2011/1	30 250	605 000	-	23 377	-	628 377	0,18%	0,18%
CIL 2012/1	20 000	800 000	-	29 136	-	829 136	0,24%	0,24%
CIL 2012/2	20 000	1 200 000	-	53 504	-	1 253 504	0,37%	0,37%
CIL 2014/1	15 000	1 200 000	-	32 196	-	1 232 196	0,36%	0,36%
CIL 2014/2	20 000	2 000 000	-	111 936	-	2 111 936	0,62%	0,62%
CIL 2015/1	15 000	1 500 000	-	50 304	-	1 550 304	0,45%	0,45%
ELWIFAK 2010 TMM+0,775	20 000	400 000	-	17 280	-	417 280	0,12%	0,12%
ALW 2013	5 000	300 000	-	11 296	-	311 296	0,09%	0,09%
HL 2012/1	20 000	800 000	-	11 216	-	811 216	0,24%	0,24%
HL 2013-1	20 000	1 200 000	-	41 440	-	1 241 440	0,36%	0,36%
HL 2013-2	22 800	2 280 000	-	112 760	-	2 392 760	0,70%	0,70%
HL 2014-1 7.8%	30 000	3 000 000	-	32 232	-	3 032 232	0,89%	0,88%
HL 2015-1 CAT B 7 ANS	15 000	1 500 000	-	9 612	-	1 509 612	0,44%	0,44%
MEUBLATEX 2010 TRA	7 000	280 000	-	8 260	-	288 260	0,08%	0,08%
MEUBLATEX 2008	10 000	200 000	-	2 976	-	202 976	0,06%	0,06%
MEUBLATEX 2010 TRB	100	4 000	-	118	-	4 118	0,00%	0,00%
MODERN LEASING 2012	20 000	2 000 000	-	90 320	-	2 090 320	0,61%	0,61%
SERVICOM 2012	5 000	300 000	-	12 896	-	312 896	0,09%	0,09%
STB 2011	45 000	2 570 850	-	126 210	-	2 697 060	0,79%	0,79%
STB2008-16A/1	12 500	703 125	-	24 433	-	727 558	0,21%	0,21%
STB2008-20A/1	40 000	2 600 000	-	96 081	-	2 696 081	0,79%	0,79%
STB2008-25A/1	70 000	5 040 000	-	171 976	-	5 211 976	1,52%	1,52%
STB2010/1 +0.7%	20 000	1 000 000	-	33 888	-	1 033 888	0,30%	0,30%
STB2010/1 5.3%	75 000	4 998 750	-	178 117	-	5 176 867	1,51%	1,51%
Tunisie Leasing 2011-1	30 000	600 000	-	15 456	-	615 456	0,18%	0,18%
Tunisie Leasing 2011-2	30 000	600 000	-	4 992	-	604 992	0,18%	0,18%
Tunisie Leasing 2011-3	40 000	1 600 000	-	69 120	-	1 669 120	0,49%	0,49%
Tunisie Leasing 2012-1	20 000	1 600 000	-	47 424	-	1 647 424	0,48%	0,48%
Tunisie Leasing 2012-2 TA	20 000	1 200 000	-	58 160	-	1 258 160	0,37%	0,37%
Tunisie Leasing 2013	15 000	900 000	-	33 600	-	933 600	0,27%	0,27%
Tunisie Leasing 2013-1	20 000	2 000 000	-	28 528	-	2 028 528	0,59%	0,59%
Tunisie Leasing 2013-2	4 800	480 000	-	26 385	-	506 385	0,15%	0,15%
Tunisie Leasing 2014-1	20 000	2 000 000	-	79 680	-	2 079 680	0,61%	0,61%
Tunisie Leasing 2014-2	20 000	2 000 000	-	5 792	-	2 005 792	0,59%	0,58%
Tunisie Leasing 2015-1	30 000	3 000 000	-	118 920	-	3 118 920	0,91%	0,91%
Tunisie Leasing Subordonné 2010	20 050	401 000	-	15 815	-	416 815	0,12%	0,12%

Tunisie Leasing 2015-1 SUB CAT B 7ANS	20 000	2 000 000	-	64 240	-	2 064 240	0,60%	0,60%
Tunisie Factoring 2014-1	10 000	1 000 000	-	58 464	-	1 058 464	0,31%	0,31%
UBCI 2013	20 000	2 000 000	-	63 920	-	2 063 920	0,60%	0,60%
UIB 2009 CAT C	100 000	7 000 000	-	150 400	-	7 150 400	2,09%	2,08%
UIB 2011-1	30 000	2 400 000	-	42 312	-	2 442 312	0,71%	0,71%
UIB 2011-2	75 000	4 284 750	-	192 366	-	4 477 116	1,31%	1,30%
UIB 2012-1	41 003	2 928 434	-	162 344	-	3 090 778	0,90%	0,90%
UIB SUB 2015 7ANS 7.5%	50 000	5 000 000	-	161 480	-	5 161 480	1,51%	1,50%
UNIFACT 2010 TMM+1	10 000	200 000	-	8 360	-	208 360	0,06%	0,06%
UNIFACTOR 2013	20 000	1 200 000	-	14 512	-	1 214 512	0,36%	0,35%
II- Titres émis par l'Etat		<u>78 799 510</u>	<u>-616 883</u>	<u>14 701 362</u>	<u>0</u>	<u>92 883 989</u>	<u>27,15%</u>	<u>27,07%</u>
Obligations		8 000 000	-	209 728	-	8 209 728	2,40%	2,39%
Emprunt National 2014	80 000	8 000 000	-	209 728	-	8 209 728	2,40%	2,39%
BTA		<u>47 771 803</u>	<u>-616 883</u>	<u>1 066 697</u>	-	<u>48 221 616</u>	<u>14,10%</u>	<u>14,06%</u>
BTA à 6,90% -05/2022 sur 15 ans	8 165	8 105 500	231 945	293 888	-	8 631 333	2,52%	2,52%
BTA 5,5% - 03/2019 sur 10 ans	6 735	6 666 303	-	240 321	-	6 906 624	2,02%	2,01%
BTA 5,60% -08/2022 sur 10 ans	27 000	27 000 000	-774 938	473 904	-	26 698 966	7,80%	7,78%
BTA 5,50% -10/2018 sur 10 ans	6 000	6 000 000	-73 891	58 584	-	5 984 693	1,75%	1,74%
BTZc		<u>23 027 707</u>	-	<u>13 424 938</u>	-	<u>36 452 644</u>	<u>10,66%</u>	<u>10,63%</u>
BTZc Octobre 2018	12 000	6 420 000	-	2 851 006	-	9 271 006	2,71%	2,70%
BTZc 10/10/2016	10 000	5 133 807	-	3 488 838	-	8 622 645	2,52%	2,51%
BTZc 10/10/2016	15 000	8 023 500	-	4 982 340	-	13 005 840	3,80%	3,79%
BTZc 10/10/2016	6 400	3 450 400	-	2 102 753	-	5 553 153	1,62%	1,62%
III- Titres des FCC		<u>394 007</u>	<u>0</u>	<u>2 389</u>	<u>0</u>	<u>396 396</u>	<u>0,12%</u>	<u>0,12%</u>
FCC1 P2 14/02/2016	1 500	394 007	-	2 389	-	396 396	0,12%	0,12%
IV- Titres des OPCVM		<u>11 562 455</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>45 914</u>	<u>11 608 369</u>	<u>3,39%</u>	<u>3,38%</u>
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	6 435	661 717	-	-	-7 689	654 028	0,19%	0,19%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	11 667	1 240 251	-	-	-13 209	1 227 042	0,36%	0,36%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 293 246	-	-	36 867	1 330 113	0,39%	0,39%
SICAV TRESOR	30 424	3 178 850	-	-	-55 492	3 123 358	0,91%	0,91%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	42 313	4 331 100	-	-	77 322	4 408 422	1,29%	1,28%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	8 258	857 290	-	-	8 115	865 405	0,25%	0,25%
		258 928 202	-616 883	19 721 184	45 914	278 078 416	81,29%	81,05%

5.2. Mouvements du portefeuille-titres :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice clos le 31 Décembre 2015 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Obligations	BTA	BTZc	FCC	OPCVM	Total
Coût d'acquisition						
+ En début de l'exercice (a)	170 708 131	81 644 803	23 027 707	616 763	17 426 775	293 424 177
+ Acquisitions	39 544 874	-	-	1 871 673	-	41 416 547
- Cessions	(4 619 238)	(11 273 000)	-	-	(5 864 319)	(21 756 557)
- Remboursements	(29 461 537)	(22 600 000)	-	(2 094 429)	-	(54 155 966)
= A la clôture de l'exercice (1)	176 172 231	47 771 803	23 027 707	394 007	11 562 455	258 928 202
Différences d'estimation						
+ En début de l'exercice (b)	-	(719 306)	-	-	455 316	(263 990)
± Annulation, à l'ouverture de l'exercice, des plus ou moins-values potentielles	-	-	-	-	(455 316)	(455 316)
+ Plus-values potentielles à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	122 304	122 304
- Moins-values potentielles à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	(76 390)	(76 390)
+ Décotes rapportées à l'actif net	-	143 685	-	-	-	143 685
- Surcotes rapportées à l'actif net	-	(41 263)	-	-	-	(41 263)
+ Amortissement cumulé des surcotes sur titres cédées et/ou remboursés	-	260 500	-	-	-	260 500
- Surcotes initiales sur titres cédées et/ou remboursés	-	(260 500)	-	-	-	(260 500)
= A la clôture de l'exercice (2)	-	(616 883)	-	-	45 914	(570 970)
Créances rattachées d'intérêts						
+ En début de l'exercice (c)	4 519 285	2 608 029	11 414 029	3 947	-	18 545 291
± Intérêts courus à l'achat	350 594	-	-	-	-	350 594
+ Revenus d'intérêts de l'exercice	9 012 832	2 731 447	2 010 909	23 997	-	13 779 184
- Détachement de coupons d'intérêts de l'exercice	(8 655 551)	(4 272 780)	-	(25 554)	-	(12 953 885)
= A la clôture de l'exercice (3)	5 227 160	1 066 697	13 424 938	2 389	-	19 721 184
Solde au 31 décembre 2015 [(1)+(2)+(3)]	181 399 391	48 221 616	36 452 644	396 396	11 608 369	278 078 416
Solde au 31 décembre 2014 [(a)+(b)+(c)]	175 227 416	83 533 527	34 441 736	620 709	17 882 090	311 705 478

Note 6. Placements monétaires et disponibilités :

6.1. Placements monétaires :

Ce poste totalise au 31 Décembre 2015, la somme de 38.630.714 DT contre 64.316.328 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2015	% actif net	% actif
I- Billets de trésorerie		<u>11 494 373</u>	<u>149 283</u>	<u>11 643 655</u>	<u>3,40%</u>	<u>3,39%</u>
I.1 Titres à échéance supérieure à un an		0	0	0	0,00%	0,00%
-	-	-	-	-	-	-
I.2 Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)		2 201 507	42 161	2 243 667	0,65%	0,65%
ETS MEDLOUKIL ET CIE	22	1 048 289	19 937	1 068 227	0,31%	0,31%
LIG SA	12	573 961	10 981	584 942	0,17%	0,17%
LOUKIL MEDCOM	12	579 256	11 242	590 498	0,17%	0,17%
II.3 Titres à échéance inférieure à un an (considérés parmi les quasi-liquidités)		9 292 866	107 122	9 399 988	2,75%	2,74%
ETS MEDLOUKIL ET CIE	48	2 334 302	45 831	2 380 133	0,70%	0,69%
INTER EQUIPEMENT	10	478 662	9 169	487 831	0,14%	0,14%
LOUKIL MEDCOM	12	571 794	10 875	582 669	0,17%	0,17%
SERVICOM	40	1 969 397	5 355	1 974 751	0,58%	0,58%
UNIFACTOR	80	3 938 711	35 892	3 974 603	1,16%	1,16%
II- Certificats de dépôt		<u>26 968 247</u>	<u>18 812</u>	<u>26 987 058</u>	<u>7,89%</u>	<u>7,87%</u>
II.1 Titres à échéance supérieure à un an		0	0	0	0,00%	0,00%
-	-	-	-	-	-	-
II.2 Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)		0	0	0	0,00%	0,00%
-	-	-	-	-	-	-
II.3 Titres à échéance inférieure à un an (considérés parmi les quasi-liquidités)		26 968 247	18 812	26 987 058	7,89%	7,87%
BNA	54	26 968 247	18 812	26 987 058	7,89%	7,87%
		<u>38 462 619</u>	<u>168 094</u>	<u>38 630 714</u>	<u>11,29%</u>	<u>11,26%</u>

6.2. Placements à terme :

Ce poste se détaille, au 31 Décembre 2015, comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2015	% actif net	% actif
I- Placements à court terme		25 000 000	216 240	25 216 240	7,37%	7,35%
Placements en comptes à terme BNA	25 000	25 000 000	216 240	25 216 240	7,37%	7,35%
II- Placements à long terme		0	0	0	0,00%	0,00%
Placements en comptes à terme BNA	-	-	-	-	-	-
Total		25 000 000	216 240	25 216 240	7,37%	7,35%

6.3. Disponibilités :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Avoirs en banque	1 140 379	3 969 017
Encaissements non encore comptabilisés	(120)	(9 781)
Décaissements non encore comptabilisés	-	1
Montants comptabilisés et non encore décaissés	-	-
Sommes à régler :	(100)	(100)
Rachats	-	-
Autres	(100)	(100)
Placements à régler	-	-
Sommes à encaisser	-	-
Total	1 140 158	3 959 137

6.4. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités :

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2015, le ratio susvisé s'élève à **18,29%** et a été calculé comme suit :

	Valeur au 31/12/2015	% actif
I- Liquidités	26 356 398	7,68%
<i>I.1- Placements à terme</i>	25 216 240	7,35%
<i>I.2- Disponibilités</i>	1 140 158	0,33%
II- Quasi-liquidités	36 387 046	10,61%
<i>II.1- Bons de trésor à court terme</i>	-	0,00%
<i>II.2- Billets de trésorerie à échéance inférieure à un an</i>	9 399 988	2,74%
<i>II.3- Certificats de dépôt à échéance inférieure à un an</i>	26 987 058	7,87%
Total Général (A) = (I + II)	62 743 445	
Total Actif (B)	343 080 927	
Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités (A)/(B)		18,29%

Note 7. Valeurs mobilières en portefeuille détaillées par émetteur :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société POS et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent, au 31 Décembre 2015, une valeur comptable de 316.709.129 DT, soit 92,31% du total actif.

Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur	Portefeuille Titres (1)					Placements monétaires (2)		Total (1)+(2)	% actif
	Obligations	BTA	BTZc	Parts FCC	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Certificats de dépôt		
ETAT	8 209 728	48 221 616	36 452 644	-	-	-	-	92 883 989	27,07%
BNA	3 094 240	-	-	-	-	-	26 987 058	30 081 298	8,77%
AMEN BANK	23 967 431	-	-	-	-	-	-	23 967 431	6,99%
UIB	22 322 087	-	-	-	-	-	-	22 322 087	6,51%
ATL	21 345 120	-	-	-	-	-	-	21 345 120	6,22%
TUNISIE LEASING	18 949 112	-	-	-	-	-	-	18 949 112	5,52%
STB	17 543 430	-	-	-	-	-	-	17 543 430	5,11%

BH	9 473 314	-	-	-	-	-	-	9 473 314	2,76%
HANNIBAL LEASE	8 987 260	-	-	-	-	-	-	8 987 260	2,62%
CIL	8 450 077	-	-	-	-	-	-	8 450 077	2,46%
AIL	7 198 128	-	-	-	-	-	-	7 198 128	2,10%
BTE	6 939 692	-	-	-	-	-	-	6 939 692	2,02%
ATB	6 079 040	-	-	-	-	-	-	6 079 040	1,77%
BTK	5 621 506	-	-	-	-	-	-	5 621 506	1,64%
UNIFACTOR	1 422 872	-	-	-	-	3 974 603	-	5 397 475	1,57%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	-	-	-	-	4 408 422	-	-	4 408 422	1,28%
	Portefeuille Titres (1)					Placements monétaires (2)		Total	%
Emetteur	Obligations	BTA	BTZc	Parts FCC	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Certificats de dépôt	(1)+(2)	actif
ETS MEDLOUKIL ET CIE	-	-	-	-	-	3 448 360	-	3 448 360	1,01%
SICAV TRESOR	-	-	-	-	3 123 358	-	-	3 123 358	0,91%
ATTIJARI LEASING	2 892 280	-	-	-	-	-	-	2 892 280	0,84%
SERVICOM	312 896	-	-	-	-	1 974 751	-	2 287 647	0,67%
MODERN LEASING	2 090 320	-	-	-	-	-	-	2 090 320	0,61%
UBCI	2 063 920	-	-	-	-	-	-	2 063 920	0,60%
ATTIJARI BANK	1 903 192	-	-	-	-	-	-	1 903 192	0,55%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	-	-	-	-	1 330 113	-	-	1 330 113	0,39%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	-	-	-	-	1 227 042	-	-	1 227 042	0,36%
LOUKIL MEDCOM	-	-	-	-	-	1 173 167	-	1 173 167	0,34%
TUNISIE FACTORING	1 058 464	-	-	-	-	-	-	1 058 464	0,31%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	-	-	-	-	865 405	-	-	865 405	0,25%
EL WIFACK LEASING	728 576	-	-	-	-	-	-	728 576	0,21%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	-	-	-	-	654 028	-	-	654 028	0,19%
LIG SA	-	-	-	-	-	584 942	-	584 942	0,17%
MEUBLATEX	495 354	-	-	-	-	-	-	495 354	0,14%
	Portefeuille Titres (1)					Placements monétaires (2)		Total	%
Emetteur	Obligations	BTA	BTZc	Parts FCC	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Certificats de dépôt	(1)+(2)	actif
INTER EQUIPEMENT	-	-	-	-	-	487 831	-	487 831	0,14%
FCC BIAT-CREDIMMO	-	-	-	396 396	-	-	-	396 396	0,12%
CHO COMPANY	251 352	-	-	-	-	-	-	251 352	0,07%
Total Général	181 399 391	48 221 616	36 452 644	396 396	11 608 369	11 643 655	26 987 058	316 709 129	92,31%

Note 8. Créances d'exploitation :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Intérêts à recevoir	15 400	33 843
Intérêts courus sur dépôts en banque	15 400	33 843
Titres de créances échus	-	-
Obligations échues et non encore remboursées	-	-
Total	15 400	33 843

Note 9. Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Gestionnaire (BNA Capitaux)	425 880	298 936
Dépositaire (BNA)	159 705	179 362
Total	585 585	478 297

Note 10. Autres créditeurs divers :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Dividendes à payer	253 818	107 521
Administrateurs - Jetons de présence	30 000	30 000
Commissaire aux comptes	32 061	30 439
Conseil du marché Financier (CMF)	30 482	34 038
Rachats	53 774	116 402
Retenues à la source à payer	123	500
Autres	4 641	3 922
Total	404 899	322 822

Note 11. Capital :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Capital, au nominal, en début d'exercice		
Montant	363 492 300	367 004 900
Nombre de titres	3 634 923	3 670 049
Nombre d'actionnaires	4 016	3 836
Souscriptions réalisées		
Montant au nominal	272 830 300	295 536 500
Nombre de titres	2 728 303	2 955 365
Rachats effectués		
Montant au nominal	(309 391 900)	(299 049 100)
Nombre de titres	(3 093 919)	(2 990 491)
Capital, au nominal, en fin d'exercice		
Montant	326 930 700	363 492 300
Nombre de titres	3 269 307	3 634 923
Nombre d'actionnaires	4 105	4 016
Sommes non distribuables	616 063	487 434
1- Résultat non distribuable de l'exercice	672 209	495 382
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(306 980)	35 487 *
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	982 061	459 902 *
Frais de négociation de titres	(2 871)	(6)
2- Régularisation des sommes non distribuables	(56 146)	(7 949)
Aux émissions	272 338	(6 766)
Aux rachats	(328 484)	(1 182)
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	154 299	(333 135)
Total	327 701 062	363 646 599

* Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 4)

Note 12. Sommes distribuables :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Résultat d'exploitation	15 668 742	16 792 318
Régularisation lors des souscriptions d'actions	6 102 852	5 563 867
Régularisation lors des rachats d'actions	(7 384 307)	(6 789 610)
Total	14 387 286	15 566 574

Note 13. Revenus du portefeuille - titres :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 015	2 014
Revenus des obligations	9 012 832	8 475 925
± Variation des intérêts courus	357 281	(39 043)
+ Coupons d'intérêts échus	8 655 551	8 514 968
Revenus des BTA & BTZc	4 742 356	6 194 463
± Variation des intérêts courus	469 576	269 844
+ Coupons d'intérêts échus	4 272 780	5 924 619
Revenus des FCC	23 997	36 323
± Variation des intérêts courus	(1 557)	(1 454)
+ Coupons d'intérêts échus	25 554	37 778
Revenus des OPCVM	564 017	601 814
Total	14 343 201	15 308 526

Note 14. Revenus des placements monétaires :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 015	2 014
Revenus des billets de trésorerie	620 196	462 158
± Variation des intérêts courus	(2 596)	84
+ Coupons d'intérêts échus	622 792	462 074
Revenus des certificats de dépôt	1 886 565	3 273 139
± Variation des intérêts courus	(85 334)	41 586
+ Coupons d'intérêts échus	1 971 899	3 231 553
Revenus des BTCT	-	-
± Variation des intérêts courus	-	-
+ Coupons d'intérêts échus	-	-
Intérêts des comptes de dépôt	91 411	195 259
Total	2 598 172	3 930 556

Note 15. Revenus des placements à terme :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 015	2 014
Revenus des placements en compte BNA	1 566 942	-
± Variation des intérêts courus	216 240	-
+ Coupons d'intérêts échus	1 350 702	-
Total	1 566 942	-

Note 16. Charges de gestion des placements :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 015	2 014
Rémunération du gestionnaire	1 690 671	1 200 255
Rémunération du dépositaire	656 151	720 153
Total	2 346 822	1 920 408

Note 17. Autres charges d'exploitation :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 015	2 014
Jetons de présence	30 000	30 000
Redevance CMF	370 706	406 866
Honoraires du commissaire aux comptes	30 000	30 000
Rémunération du Président du Conseil d'Administration	5 682	5 654
Rémunération du Directeur Général	10 337	9 807
TCL	37 017	38 478
Diverses charges d'exploitation	9 010	5 551
Total	492 751	526 357

Note 18. Autres informations :**18.1. Données par action :**

Données par action	2 015	2 014	2 013	2 012	2 011
Revenus des placements	5,661	5,293	5,676	5,086	4,184
Charges de gestion des placements	(0,718)	(0,528)	(0,573)	(0,560)	(0,455)
Revenu net des placements	4,943	4,765	5,103	4,526	3,729
Autres charges d'exploitation	(0,151)	(0,145)	(0,155)	(0,148)	(0,120)
Résultat d'exploitation (1)	4,793	4,620	4,948	4,377	3,610
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,392)	(0,337)	(0,726)	(0,564)	0,272
Sommes distribuables de l'exercice	4,401	4,283	4,223	3,814	3,881
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(0,094)	0,010 *	(0,015)	(0,005)	(0,026)
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,300	0,127 *	0,027	(0,019)	0,000
Frais de négociation de titres	(0,001)	(0,000)	(0,002)	0,000	(0,000)
Plus ou moins values sur titres et frais de négociation (2)	0,206	0,136	0,011	(0,024)	(0,026)
Résultat net de l'exercice (1)+(2)	4,998	4,756	4,959	4,353	3,584
Résultat non distribuable de l'exercice	0,206	0,136	0,011	(0,024)	(0,026)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,014)	(0,003)	0,003	0,007	(0,006)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,192	0,133	0,014	(0,017)	(0,032)
Distribution de dividendes	4,282	4,223	3,814	3,881	3,997
Valeur liquidative	104,636	104,325	104,132	103,709	103,794

* Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 4)

18.2. Ratios de gestion des placements :

Ratios de gestion des placements	2 015	2 014	2 013	2 012	2 011
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,65%	0,50%	0,51%	0,49%	0,48%
Autres charges / actif net moyen	0,14%	0,14%	0,14%	0,13%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,99%	4,09%	3,79%	3,37%	4,11%

Note 19. Transactions avec les parties liées :

19.1. Rémunérations et avantages sociaux bénéficiant aux mandataires sociaux :

Le tableau ci-dessous présente la rémunération brute inscrite en charges de l'exercice 2015 ainsi que les jetons de présence de 2015.

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Autres administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme (1)	5 682	-	10 337	-	-	-
Jetons de présence (2)	2 500	2 500	2 500	2 500	25 000	25 000
Total 2015 [(1) +(2)]	8 182	2 500	12 837	2 500	25 000	25 000

19.2. Transactions avec les autres parties liées :

19.2.1. Nature des relations avec les parties liées :

Les parties liées à la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV sont le gestionnaire et le dépositaire ayant avec celle-ci des dirigeants communs :

	En sa qualité d'établissement gestionnaire, elle est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV.
B.N.A CAPITAUX	En contrepartie de ses prestations, elle a perçu, du 1 ^{er} janvier au 1 ^{er} février 2015, une rémunération hors TVA de 0,25% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. A partir du 2 février 2015, ladite rémunération a été portée, annuellement et en hors TVA, à 0,4% de l'actif net quotidien.
	En sa qualité de dépositaire, elle est chargée de :
B.N.A	<ul style="list-style-type: none">• Conserver les titres et les fonds de la société ;• Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;• Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, elle perçoit une rémunération hors TVA de 0,15% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

19.2.2. Flux de transactions avec les parties liées :

Le détail des opérations conclues avec les parties liées, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2015, est récapitulé dans le tableau suivant :

Opérations de l'exercice	BNA CAPITAUX	BNA
Opérations impactant les sommes distribuables		
Rémunération du gestionnaire	(1 690 671)	-
Rémunération du dépositaire	-	(656 151)
Opérations impactant les sommes non distribuables		
	Néant	Néant

19.2.3. Encours des opérations réalisées avec les parties liées :

L'encours des opérations réalisées avec les parties liées se présente au 31 Décembre 2015 comme suit :

Soldes à la fin de l'exercice	BNA CAPITAUX	BNA
Rémunération du gestionnaire à payer	(425 880)	-
Rémunération du dépositaire à payer	-	(159 705)

NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 18 avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société POS arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 343.080.927 DT et un résultat de l'exercice de 16.340.951 DT ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société POS, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers :

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Justification de l'opinion avec réserve :

5- Antérieurement à 2012, la procédure de mise en paiement des dividendes détachés des actions émises par la société POS, prévoyait, annuellement l'ouverture d'un compte courant bancaire spécifique auprès des guichets du dépositaire et dédié à cet effet. Chacun des différents comptes ouverts est alimenté par le montant global des dividendes devenus exigibles au titre des sommes distribuables relatives à l'exercice comptable concerné par la distribution. Les différents paiements effectués au profit des bénéficiaires au titre de leurs droits aux dividendes transitent, ensuite, par chacun des comptes bancaires concernés. Par ailleurs, la même procédure mettait à la charge des différentes agences du réseau de la banque l'obligation de transmettre au dépositaire, par fax, les pièces de débit correspondant à toute opération de règlement desdits dividendes à des fins de contrôle.

En raison de l'indisponibilité, chez le gestionnaire, de la plupart des avis d'opérations, les mouvements opérés sur les comptes bancaires susvisés n'ont donné lieu à aucune imputation dans les livres comptables de la société POS. En conséquence, les soldes desdits comptes ne figurent pas au bilan de la société arrêté au 31 décembre 2015 et ce au même titre que la dette corrélative correspondant aux dividendes restant à payer à la même date.

Le processus de régularisation de cette situation, entamé durant le premier trimestre de l'exercice 2013, n'a pas encore été finalisé à la date du présent rapport.

Nous n'avons pas été en mesure, pour le même motif, de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer du montant des avoirs et des dettes qui auraient dû être enregistrés au bilan de la société POS au 31 décembre 2015. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de déterminer les ajustements qui étaient nécessaires.

Dans l'hypothèse où les mouvements précités auraient été comptabilisés par référence aux seuls relevés des comptes bancaires susvisés et en considérant la neutralité de toute erreur ou omission qui aurait pu, le cas échéant, être commise au niveau de la banque, les postes de disponibilités à l'actif et des autres créditeurs divers au passif seraient majorés à hauteur de 403.302 DT et ce sans aucune incidence sur l'actif net. Toujours, sous la même hypothèse, les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de titres de créances négociables à échéance inférieure à une année, représenteraient, au 31 décembre 2015, une quote-part de 18,38% de l'actif corrigé sur cette base contre 18,29% de l'actif du bilan publié.

Opinion :

6- A notre avis, sous réserve des incidences de la question évoquée au paragraphe 5 ci-dessus, les états financiers de la société POS annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 1er)** du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 2)** du code des sociétés commerciales et de l'**article 3 (nouveau)** de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen périodique de l'efficacité du système de contrôle interne. Le rapport d'évaluation correspondant a été communiqué au gestionnaire de la société.

A l'exception de la situation décrite au paragraphe 5 de la première partie de notre rapport général et de ses incidences potentielles, nous n'avons pas relevé, au cours de notre mission, d'autres déficiences majeures susceptibles d'impacter une telle efficacité.

3- En application des dispositions de l'**article 19** du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, la société procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires et à la centralisation de l'ensemble des informations requises par la réglementation en vigueur. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'a pas été opérée conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

4- Les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de titres de créances négociables à échéance inférieure à une année, représentent au 31 Décembre 2015 **18,29% de l'actif** de la société POS, soit 1,71% en deçà du seuil de 20% prévu par **l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001** portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 21 Avril 2016

**Le Commissaire Aux Comptes :
Financial Auditing & Consulting**

Mohamed Neji HERGLI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

En application des dispositions des articles **200 (nouveau) et suivants** et de l'article **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Le président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle visée par les textes sus-indiqués.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 dont voici les modalités et les principaux volumes réalisés :

- La gestion de la société POS est confiée à la société "BNA Capitaux", administrateur. Celle-ci est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de l'OPCVM.

En contrepartie de ses prestations, la société "BNA Capitaux", perçoit une commission de gestion. Fixée initialement à 0,25% de l'actif net quotidien, ladite commission a été portée, par décision du Conseil d'Administration réuni le 17 décembre 2014, à 0,4% de la même assiette et ce à partir du 2 février 2015.

La commission de gestion encourue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 1.432.772 DT hors TVA, soit 1.690.671 DT TVA incluse.

- La Banque Nationale Agricole "BNA", administrateur, assure les fonctions de dépositaire pour la société POS. Elle est chargée à ce titre de :
 - ✓ Conserver les titres et les fonds de la société ;
 - ✓ Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
 - ✓ Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la "BNA" reçoit, en sa qualité de dépositaire, une rémunération de 0,15% l'an, calculée également sur la base de l'actif net quotidien.

La commission revenant au dépositaire telle qu'encourue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 556.060 DT hors TVA, soit 656.151 DT TVA incluse.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article **200 (nouveau) II § 5** du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Président du Conseil d'Administration fixée par décision du Conseil d'Administration du 28 octobre 2013. Cette rémunération est composée d'une indemnité servie sur la base de 19,5 mois par an, à raison de 150 DT net par mois.

2. La rémunération du Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 17 septembre 1996 et reconduite par décision du 12 mai 2005. Cette rémunération est composée d'une prime de résultat annuelle nette de 5.000 DT.

C.2- Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	5 682	-	10 337	-
TOTAL	5 682	-	10 337	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles **200 et suivants** et de l'article **475** du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 21 Avril 2016

Le Commissaire Aux Comptes :
Financial Auditing & Consulting
Mohamed Neji HERGLI